



GUIDE METHODOLOGIQUE en vue des rapports des CHS CT et du CHS CT M

Décret n° 82 453 modifié par le décret n° 2011-774

Décret n° 86-442 en référence à la médecine statutaire

Décret n° 2009-1547 et n° 2009-1546 en référence au suivi post-professionnel

Décret n° 84-1051 en référence au reclassement des fonctionnaires de l'Etat

2016

CHSCT DISI SUD-EST

Dr C. FASSANARO – MP REFERENT

ARMP : Isabelle PINON

SECRETARIAT GENERAL - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Sous-Direction des Politiques Sociales et des Conditions de Travail

Bureau Santé et Sécurité au Travail

18, avenue Léon Gaumont - 75977 - Paris Cedex 20

**IDENTIFICATION DU SERVICE DE MEDICINE DE PREVENTION REGIONALE
PACA – LR/Corse 2016**

NOMBRE	
10	* Centre médical :
9	LE PERSONNEL
8	Médecins :
	* Temps médical mensuel (en quotité de travail) – exemple : Temps plein = 100 % = 1 – 80 % = 0,8
1	Personnel infirmier : Mme J. Armisen (Dpt 66)
	* Quotité de travail du Personnel infirmier - exemple : Temps plein = 100 % = 1 – 80 % = 0,8
1	MPCR : I. VERDIERE RODRIGUES – MP REFERENT DISI SUD-EST / Dr C. FASSANARO
1	ARM P : I. PINON
	COMMENTAIRES
	REGION PACA : (4) Dr LAPORTE - (5) Dr LAPORTE - (6) Dr BLUM - (13) Dr FASSANARO MP REFERENT - (83) Dr VERDIERE - (84) Dr COL REGION LR/Corse : (2A) Dr B. MICHELETTI – (11) Dr ARZENS - (30) Dr BAUME - (34) Dr BAUME - (66) Dr B. DE LAMER –

[Retour sommaire](#)

ACTIVITES DE LA MEDECINE DE PREVENTION

1 – Surveillance médicale : données globales	DISI SUD-EST											TOTAL
	4 - DR LAPORTE	5 -DR LAPORTE	6 Dr BLUM	11-Dr ARZENS	13 – Dr C. FASSANARO	2 A – Dr MICHELETTI	30- Dr BAUME	34- Dr BAUME	66 – Dr De LAMER	83 – Dr VERDIERE-RODRIGUES	84 – Dr A. COL	
1) Effectif total des agents communiqué par l'administration	2	2	43	5	169	32	8	53	5	7	4	330
2) Effectif d'agents exposés à un risque professionnel recensés dans les fiches de risques professionnels	2	2	14	5	44	14	8	19	5	7	4	124
3) Effectif annuel d'agents recensés par les directions en surveillance médicale quinquennale		1	8		18	6		1				34
4) Nombre de visites effectuées dans le cadre d'une surveillance médicale particulière (SMP) REPORTER LE TOTAL DE LA PAGE 7	0	0	0	0	15	5	0	0	0	0	0	20
5) Nombre de visites effectuées dans le cadre d'une surveillance médicale spéciale dont première affectation (SMS)	2	2	14		18	7	8	19	5		3	78
6) Nombre de visites effectuées dans le cadre de l'examen médical quinquennal (SMQ) et première affectation en dehors des premières affectations SMS			8		38	6		1				53
7) Nombre de visites effectuées dans le cadre d'un suivi médical post exposition												0
8) Nombre de visite de fin d'activité afin d'évaluer un suivi post-professionnel												0
9) Nombre de visites effectuées dans le cadre d'un suivi médical post professionnel												0
10) Nombre de visites effectuées dans le cadre de la surveillance médicale au sens de l'article 22 du décret(*)					8							8
11) Nombre de visites médicales spontanées effectuées en dehors de tout système de convocation					12	2						14
12) Nombre de visite à la suite de maladies infectieuses à déclaration obligatoire (**)												0
13) Nombre de situations d'urgence médicale et chirurgicale rencontrées												0
TOTAL de 4) à 13)	2	2	22	0	91	20	8	20	5		3	173
14) Agents convoqués par l'administration – non venus en SMS												0
15) Agents convoqués par l'administration – non venus SMQ												0
TOTAL de 14) à 15)	0	0	0	0	0	0	0	0	0		0	0

(*) rappel l'article 22 du décret 82 -453 modifié : « les administrations sont tenues d'organiser un examen médical annuel pour les agents qui souhaitent en bénéficier »

(**) maladies à déclarations obligatoires selon le code de santé publique exemple de maladies à déclarations obligatoires : TIAC ; tuberculose ; méningocoque ..

ACTIVITES DE LA MEDECINE DE PREVENTION

3 – Examens complémentaires et orientations	DISI SUD-EST											TOTAL
	4 - DR LAPORTE	5 -DR LAPORTE	6 Dr BLUM	11- Dr ARZENS	13 – Dr C. FASSANARO Dr G. CHEVALIER	2 A – Dr MICHELETTI	30- Dr BAUME	34- Dr BAUME	66 – Dr De LAMER	83 – Dr VERDIERE-RODRIGUES	84 – Dr A. COL	
EXAMENS DE DEPISTAGE EN CABINET MEDICAL												
1) Ophtalmologiques (visiotest, ergovision, etc)	2	2	5	0	50	10	8	19	5	0	3	104
2) Audiométriques					10			4	3			17
3) Spirométriques									4			4
4) Electrocardiographiques												0
5) Autres (Bandelette urinaire, reflotron, dosage du CO expiré etc....)	2	2						6	6			16
81												
1) Auprès d'un laboratoire d'analyses biologiques						1						1
2) Auprès d'un centre d'imageries												0
3) Auprès d'un centre d'explorations fonctionnelles respiratoires												0
4) Auprès d'un service de pathologies professionnelles												0
5) Auprès d'un médecin spécialiste (hospitalier ou de ville)												0
6) Autres (à préciser dans les commentaires)												0
ORIENTATIONS												
1) Médecin traitant / Spécialiste	2				11	4			2		2	21
2) Assistant de Service Social					2							2

ACTIVITES DE LA MEDECINE DE PREVENTION

8 – Action sur le milieu du travail	DISI SUD-EST											TOTAL
	4 - DR LAPORTE	5 -DR LAPORTE	6 Dr BLUM	11- Dr ARZENS	13 – Dr C. FASSANARO Dr G. CHEVALIER	2 A – Dr MICHELETTI	30- Dr BAUME	34- Dr BAUME	66 – Dr De LAMER	83 – Dr VERDIERE-RODRIGUES	84 – Dr A. COL	
Visite de poste du Médecin de Prévention												
1) Nombre de visites de services					8	1	1					10
2) Nombre d'études de postes de travail					10		1					11
3) Nombre de rapports adressés au médecin de prévention coordonnateur régional												0
4) Nombre de métrologies demandées à l'administration selon l'article 19 du décret 82-453 modifié												0
Avis et Conseil du Médecin de Prévention												
1) Projets de construction												0
2) Réaménagements de locaux					1							1
3) Modifications apportées à certains équipements												0
4) Utilisation de nouveaux produits et de nouvelles substances chimiques												0
5) Organisation du travail					3	1	1					5
6) Conditions matérielles du travail (éclairage, bruit, travail écran, ambiance thermique, espace de travail)					6		2					8
7) Hygiène (dont restaurant administratif et autres)												0
8) Protections individuelles ou collectives												0
9) Proposition de formations												0
Intervention du Médecin de Prévention												
1) Mise à jour des fiches de risques professionnels avec l'Assistant de Prévention					1							1
2) Participation du MP à des groupes de travail dans le cadre du DUERP					1							1
3) Participation du MP dans le cadre d'une <u>enquête</u> diligentée par le CHS CT												0
4) Participation du MP dans le cadre d'une <u>visite</u> diligentée par le CHS CT					1							1

ACTIVITES DE LA MEDECINE DE PREVENTION

10 – Intervention du MP dans le champ de la médecine statutaire selon le décret 86-442		DISI SUD-EST										TOTAL
		4 - DR LAPORTE	5-DR LAPORTE	6 Dr BLUM	11- Dr ARZENS	13 – Dr C. FASSANARO Dr G. CHEVALIER	2 A – Dr MICHELETTI	30- Dr BAUME	34- Dr BAUME	66 – Dr De LAMER	83 – Dr VERDIERE-RODRIGUES	
1- Intervention du MP devant les instances du Comité médical (CM)												
Nombre de dossiers soumis au comité médical portés à la connaissance du médecin de prévention							4					4
1) Nombre de dossiers instruits par le médecin de prévention dans le cadre du comité médical selon les articles :	Art 34											0
	Art 43											0
2) Nombre de dossiers instruits par le médecin de prévention dans le cadre d'une disponibilité pour raison de santé												0
3) Nombre de dossiers instruits par le médecin de prévention en cas d'appel par l'agent à l'avis du comité médical												0
4) Nombre de dossiers instruits par le médecin de prévention au comité médical NON décrites dans les cas 1) 2) et 3) précédents												0
Nombre total de dossiers instruits par le MP dans le cadre du CM Total 1) à 4)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Nombres d'agents sollicités par le médecin de prévention en cours de CLM/CLD et/ou d'agents sollicitant le MP												0
2- Intervention du MP devant les instances de la Commission de Réforme (CR)												
Nombre de dossiers soumis à la commission de réforme portés à la connaissance du médecin de prévention						1	1					2
1) Nombre de dossiers instruits par le médecin de prévention dans le cadre de la commission de réforme selon les articles :	Art 26											0
	Art 32					0						0
2) Nombre de dossiers instruits par le médecin de prévention dans le cadre d'une retraite pour invalidité pour la CR												0
Nombre total de dossiers instruits par le MP dans le cadre de la CR Total 1) à 2)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Pathologies suscitant les attributions CLM ou CLD par le Comité médical connues du MP (octroi ou prolongation)		CHS CT M	Conventions									
1) Affections psychiatriques												
2) Affections cancéreuses												
3) Affections rhumatologiques												
4) Affections cardiologiques												
5) Affections neurologiques												
6) Autres												
Total		0	0									

